




Réservé
aux abonnés

Dégradations du mémorial de La Nouette : pour Simon Uzenat, « nulle cause n'autorise de tels actes »

MENU  Mémorial de La Nouette, samedi 1er juin 2024, à Sérent (Morbihan). Des autocollants ont été apposés sur le bâtiment qui commémore la Résistance bretonne. L'action a été revendiquée par le mouvement écologiste contestataire Les Soulèvements de la Terre. Dimanche 2 juin, le sénateur Simon Uzenat a dénoncé cet acte.



Des stickers ont été collés par terre et sur des monuments. Les dégradations sont signées par l'association Les Soulèvements de la Terre. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Chloé GUYOT.

Modifié le 03/06/2024 à 13h47 Publié le 03/06/2024 à 13h37

 2 mois = 2€